



Site internet : <http://www.sfpsy.org>

## Compte-rendu du Conseil d'administration de la SFP 16 mars 2024

**Excusé.e.s** : Laurent Auzou, Emilie Boujut, Géraldine Duriez, Kristel Pottier, Isabelle Saillot

**En visuo** : Aline Chevalier, Ianeva Maria, Vanessa Laguette, Bruno Quintard, Raphaël Trouillet

**Présentiel** : Sylvie Amici, Laurent Chazelas, René Clarisse, Françoise Dalia, Jean Fournier, Suzanne Guillard, Antoine Molleron, Julien Nelson, Véronique Osika, Frédérique Pénavaire, Richard Redondo, Catherine Remermier, Lydia Stupar,

### Ordre du jour

- 1°) Appel à candidature pour la présidence de la SFP
- 2°) Journée de formation aux auditions de recrutement de Maîtres de conférences
- 3°) Journée de formation – webinaire 25 mai 2024
- 4°) Bilan du travail du CERéDÉSY
- 5°) Numérisation des revues de la SFP
- 6°) Dossier Qualiopi
- 7°) Psychologues de l'Education Nationale : Groupe des 10
- 8°) Questions diverses

### **1°) Appel à candidature pour la présidence de la SFP**

Il sera envoyé aux enseignants chercheurs de la section 16 du CNU, aux adhérent.e.s, aux laboratoires universitaires, accompagné d'un document présentant les principes fondamentaux de la SFP. Ce document ne sera pas présenté sous forme d'une charte. Un CV et une présentation des motivations seront demandés et adressés au past président.

Déroulement :

- fin mars : l'appel à candidature et les principes fondamentaux de la SFP seront sur le site de la SFP et l'information sera communiquée aux labos et enseignants-chercheurs (René) adhérents (Richard) et aux organisations associées (Laurent). Les organisations associées devront transmettre l'information à tous leurs adhérent.e.s.
- mi- juin : fin du dépôt des candidatures
- début juillet : information à tous les adhérent.e.s des candidatures
- début septembre vote électronique avec la plateforme Renater
- mi- septembre : AG extra-ordinaire en distanciel pour désigner le nouveau président.e.

## **2°) Journée de formation aux auditions de recrutement de Maîtres de conférences du 11 avril 2024**

9 candidatures de toute la France sont arrivées pour pouvoir participer à la journée du 11 avril à Nîmes organisée par la SFP pour aider à la préparation des auditions. .

Le matin une réunion générale précisera les objectifs et ensuite 2 équipes de jury travailleront en parallèle, composées de membres de la SFP et d'enseignants-chercheurs du Département de psychologie de l'université de Nîmes.

Intervenants SFP : René Clarisse, Bruno Quintard

A confirmer : Julien

La SFP prendra en charge les repas des collègues.

## **3°) Journée de formation SFP sous la forme d'un webinaire le samedi 25 mai**

Horaires :

10h00 – 12h00

13h00 – 16h15

Un webinaire à 500 personnes sera organisé, avec des conférences et des tables-rondes.

Un débat a lieu sur l'utilité de constituer une petite équipe à Paris pour gérer le webinaire.

## **4°) CERéDéPSY**

Une nouvelle organisation est en cours d'élaboration autour de l'actuelle CNCDP, gérée par la FFPP. Si le CERéDéPSY poursuit son travail politique autour du code de déontologie, le futur CNCDP sera associatif. Il se composerait de deux organes : la commission des avis (CDA) qui reprendrait les activités actuelles de la CNCDP (donner des avis sur des situations soumises) et la CNCDP qui aurait pour objectifs d'informer, de diffuser et d'animer des journées d'études et de formation.

Au sein du CERéDéPsy, a été réalisé un premier travail sur les statuts de la future association. Actuellement, c'est la partie financière (budget) qui est en discussion. Le SNP a fait une première proposition de budget (fonctionnement de la CDA et de la CNCDP, montant des cotisations des organisations en regard avec les voix pour les prises de décision) sur la base de trois scénarios possibles.

La SFP a engagé une réflexion en son sein et propose la tenue d'un bureau national le jeudi 19 mars sur le sujet. Pour la SFP, l'objectif est que le fonctionnement soit porté par l'ensemble des organisations et que chaque organisation, petite ou grande, y trouve sa place, tant sur la question de la cotisation que celle des voix associées.

La SFP envisage un fonctionnement moins onéreux de l'association pour commencer (réunions en présentiel et à distance, location de salle). Sa proposition sera présentée lors de la prochaine réunion du Cérédpsy le 23 mars.

## **5°) Numérisation des revues**

C'est la maison d'édition Persée qui prend en charge gratuitement la numérisation des revues de la SFP. Persée est une Unité d'appui et de recherche (UAR), rattachée à l'ENS de Lyon et au CNRS, qui bénéficie du soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Tous les numéros des 2 revues seront numérisées, sauf le n°4 du tome 35 de l'année 1990 de la revue *Psychologie Française* qui semble indisponible ou qui n'est jamais paru. Il reste encore à obtenir l'accord des auteurs ou des ayants droits. Des démarches ont

été faites dans ce sens (appel aux auteurs sur le site de la SFP et soutien d'Elsevier permettant l'insertion d'une page d'annonce dans les deux revues).

Par ailleurs, une réunion est prévue le 30 avril entre la SFP et les rédacteurs en chef des deux revues pour faire un bilan, comme cela se pratiquait avant le confinement.

## **6°) Dossier Qualiopi**

L'état ne délivre plus directement les agréments de formation mais a délégué à un organisme certificateur, Qualiopi. Cette certification est nécessaire pour une prise en charge au titre de la formation continue. Le dossier est conséquent à fournir (présentation des intervenants, questionnaires de satisfaction...).

La SFP va étudier la possibilité d'obtenir la certification par l'intermédiaire de l'université de Tours.

Le dossier DRETS pour la région Ile-de-France sera étudié aussi.

## **7°) G10**

Le malaise est très important chez les psychologues de l'Education Nationale. Après le rapport Reda sur la médecine scolaire et la santé à l'école, qui envisage redéploiement des PsyEN EDA vers des centres médico-scolaire départementaux, un rapport de l'inspection générale est en attente sur les psychologues du 2<sup>nd</sup> degré. D'autre part, le rapport Woerth sur un nouveau choc de décentralisation est annoncé, dans la suite de la loi 3DS de 2022. La crainte est grande d'un transfert aux départements des PsyEN EDA ( 1<sup>er</sup> degré) et aux **régions** des PsyEN EDO (2<sup>nd</sup> degré) .

Lors de la dernière réunion du 13/03/2024, le G10 a décidé de rédiger un communiqué de presse commun.

Le CA estime qu'il serait souhaitable que la SFP rédige un texte SFP et que celui-ci soit renvoyé aux organisations membres.

## **8°) Questions diverses**

**- Sollicitation de la HAS-Recommandations de bonnes pratiques « TDAH : repérage, diagnostic et interventions thérapeutiques auprès des adultes »** pour participation à un groupe de lecture des articles recensés sur le sujet et/ou à un groupe de travail chargé de finaliser des recommandations.

La proposition d'y participer sera faite par René à une enseignante-chercheuse de la SFP, Vanessa Laguette.

### **- Répertoire des publications francophones en psychologie**

Bruno Vivicorci secrétaire général de la FFPP jusqu'en juin 2024 a été élu fin 2023 vice-président de la Conférence des Publications de Psychologie de Langue Française (CPPLF). Il a en charge de réaliser un nouveau répertoire numérique pouvant être mis à jour régulièrement et donnant un regard historique en incluant les revues disparues. Ce travail se réalise au sein du CPPLF, et sera soutenu par la FFPP, l'AEP, le SNP, le Journal des Psychologues et Cairn. Il a contacté la SFP (qui avait participé dans le groupe de travail d'origine) pour que nous soyons associés à ce travail.

Marie Santiago-Delfosse qui avait coordonné au sein de la SFP un premier répertoire par le passé a accepté de poursuivre les travaux. A l'issue des échanges, René a été mandaté pour participer aux travaux.

- **Colloque de l'Ecole des Psychologues Praticiens (EPP)** : 6 et 7 juin 2024 à Lyon sur le thème « *Les identités plurielle des psychologues d'aujourd'hui* ».

<https://www.psycho-prat.fr/13244-2/>

Le colloque est organisé par l'équipe de recherche « Vulnérabilité, Capabilité et Rétablissement » s'intéressant à l'éthique et à la réflexion sur les prises en charge psychologiques du handicap, du trauma et des pathologies persistantes.

Son directeur est Charles Martin-Krumm. La SFP est sollicitée par Benoit Schneider pour participer à une table-ronde sur « *Les identités plurielles, la pluriversité des psychologies aujourd'hui : un enjeu pour les universités et leurs organisations* ».

Cette table ronde semble très orientée vers la psychologie de la santé, avec en filigrane peut être la question de l'ordre sur laquelle la SFP est opposée. Après échanges, il est décidé que la SFP y participera (René).

- **Prises de position à la demande des Sociétés Savantes :**

Une tribune « *Opposer agriculture et écologie scientifique ne sauvera personne* » rédigée par la Société Française d'Ecologie et d'Evolution (SFE) est proposée au soutien des autres sociétés savantes. Elle évoque le problème de la non prise en compte voire du mépris des connaissances scientifiques. Le texte sera envoyé au CA pour une prise de décision ultérieure.

Un communiqué des sociétés savantes sur les 904 millions d'euros de coupes budgétaires pour l'enseignement supérieur et recherche est en préparation. La SFP s'y associera.

- **Divers :**

Une adhérente questionne la SFP sur un concours sur titre et la possibilité ou pas de se présenter au concours de l'AHP après avoir été « faisant fonction de psychologue » pendant 3 ans.

Rappel :

Les organisations membres du DOA doivent rappeler que leurs adhérent.e.s peuvent avoir accès aux revues de la SFP à titre payant en téléchargeant un bulletin sur le site de la SFP.